

Tarifs de scolarité et aides financières

Aides financières : l’ENTPE est un établissement habilité à recevoir des élèves boursiers. Les demandes de bourses sur critères sociaux sont à réaliser auprès du CROUS en déposant un dossier social étudiant en ligne : messervices.etudiant.gouv.fr.
Les élèves boursiers sont exonérés des frais de scolarité et du versement de la Contribution vie étudiante et campus (CVEC).

Tarifs de scolarité : les tarifs de scolarité diffèrent selon la formation suivie et le statut de l’élève. Ils comprennent :
- les droits d’inscription annuels qui sont égaux à ceux fixés par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (arrêté du 19 avril 2019) ;
- les frais liés à la scolarité.

>> Bachelor

Les tarifs de scolarité s’élèvent à :

- 178 € par an de droits d'inscription (tarif 2025-2026), *les élèves boursiers en sont exonérés.*
- 90 € de frais liés à la scolarité à régler chaque année.
- Coût de la formation pour les 2e et 3e année en apprentissage : 9 000 € à la charge de l'employeur.

>> Formation ingénieur

Les tarifs de scolarité s’élèvent à :

- 630 € par an de droits d'inscription, *les étudiants sous statut fonctionnaire et ceux bénéficiant d’une bourse sont exonérés.*
- 90 € de frais liés à la scolarité en 1re année et 2e année puis 75€ à régler pour la 3e année.

>> Master

Les tarifs de scolarité s’élèvent à :

- 255 € par an de droits d'inscription (tarif 2025), *les étudiants bénéficiant d’une bourse sont exonérés* (164 € par an de droits de scolarité pour les étudiants également inscrits dans le programme "Ingénieur de l’ENTPE").
- 75 € de frais liés à la scolarité à régler chaque année, les étudiants également inscrits à l’ENTPE dans le programme "Ingénieur de l’ENTPE" sont exonérés.

>> Mastère spécialisé® Green buildings Bâtiments Verts (GBBV)

Les tarifs de scolarité s’élèvent à :

- 12 000 € pour les candidatures sous statut salarié au sein d'une entreprise.
- 9 000 € pour les candidatures à titre privé.

>> Master of science

Les tarifs de scolarité s’élèvent à 14 000 €
Réduction des frais de scolarité basée sur l’excellence académique, les besoins

financiers et des critères d’inclusion sociale.

>> Formation doctorale

Les tarifs de scolarité s’élèvent à :

- 391 € par an de droits d'inscription pour les 1re, 2e, 3e année et plus (tarif 2024)

CONTACTS

/// CROUS de Lyon

/// Bachelor
Direction de la formation initiale
E-mail : bachelor@entpe.fr

/// Formation ingénieur et Master
Direction de la formation initiale
E-mail : accueil.dfi@entpe.fr

/// Formation Mastère Green Buildings-Bâtiments verts (GBBV)
Direction du développement, de la formation continue et de l'international
E-mail : gbbv@entpe.fr

/// Formation doctorale et HDR
Sonia CENILLE – Direction de la recherche et de la formation doctorale
E-mail : sonia.cenille@entpe.fr

/// Étudiants en mobilité internationale entrante
Direction du développement, de la formation continue et de l'international
E-mail : International.student@entpe.fr